

Rapport annuel
2002



SOCIÉTÉ DE GARES FRIGORIFIQUES
ET PORTS FRANCS DE GENÈVE S.A.

Logistique frigorifique

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SGF

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

L'exercice 2002 a été marqué par un nombre important de décisions à prendre pour l'avenir de la société.

Nous vous donnons ci-après, comme d'habitude, connaissance des faits les plus marquants survenus durant l'année écoulée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre Conseil s'est réuni à six reprises durant l'année 2002. Il a fallu en début d'année trouver une solution au retrait des Chemins de fer fédéraux suisses de son actionnariat. Les actions détenues par les CFF ont été acquises pour partie par un actionnaire actuel et pour partie par SOFIFROID S.A. à Neuchâtel, société constituée par des personnes proches du Conseil d'administration et intéressées à un développement harmonieux et professionnel de la SGF.

Les bons de participation jusqu'alors en possession des CFF ont été repris par la SGF et le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de les annuler.

L'extension de 28'000 m³ de l'entrepôt de Bussigny a été mise en service en cours d'année. Actuellement, les capacités nouvelles sont entièrement occupées.

La SGF s'est engagée à prendre en charge la distribution aval des produits surgelés d'une des grandes chaînes de distribution suisses sur la partie occidentale du pays et cela progressivement dès novembre 2002. Cette opération implique des investissements importants en ressources humaines et en matériel de transport. Les décisions nécessaires ont été prises pour permettre le début de cette activité au terme prévu.

La SGF a malheureusement eu à déplorer un incendie en août 2002 sur son site de Carouge. Les installations électriques des groupes de froid ont été entièrement détruites par la foudre. Il a fallu remettre le tout en état de fonctionnement dans un premier temps et repenser au plus vite au réaménagement général de l'immeuble, compte tenu de l'évolution de la situation chez nos locataires, les bouchers de Genève. En effet, plusieurs d'entre eux ont résilié leur contrat de bail et l'exploitation de l'immeuble

de Carouge ne correspond plus aux prescriptions futures de l'ordonnance sur les denrées alimentaires.

MARCHE DES AFFAIRES ET RÉSULTAT

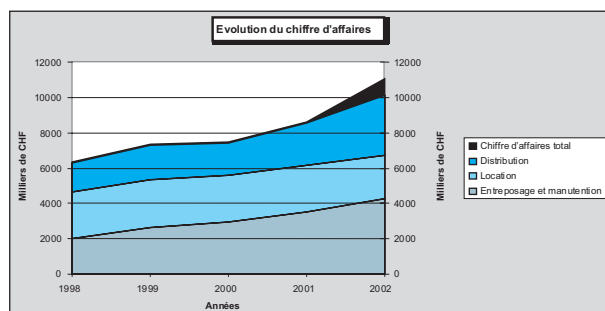
Par rapport à l'exercice 2001, le chiffre d'affaires net 2002 a progressé de plus de 11%. Cette évolution s'explique de la manière suivante:

La mise en froid des nouveaux entrepôts nous offre une capacité totale de stockage de 15'400 places palettes, soit 38% de plus qu'en 2001. Le 31 décembre 2002, les entrepôts étaient remplis à 87% grâce à de bonnes démarches commerciales et à une demande soutenue du marché.

La logistique de distribution a bénéficié de la place stratégique idéale qu'occupe la plate-forme de Bussigny en Suisse romande.

Depuis août 2002, nos activités ont été fortement perturbées par l'incendie de la centrale de froid de Carouge. Malgré le surplus de travail, nous avons réussi à remplir nos objectifs commerciaux.

Pour garantir à nos clients des prestations d'une qualité élevée, nous avons certifié notre système de management de la qualité, selon la norme ISO 9001, en juin 2002.



Le bénéfice net de l'exercice 2002 se monte à CHF 372'226.43 contre CHF 279'769.53 l'année précédente.

C'est le cash flow qui a eu la progression la plus significative, puisqu'il passe de CHF 1'600'000.- en 2001 à CHF 3'200'000.- en 2002. Après avoir analysé le rythme de renouvellement et de dépréciation de nos immobilisations, le Conseil d'administration a décidé de revoir leur durée d'amortissement.

C'est ainsi qu'il a été décidé de réduire celle des bâtiments de 30 à 25 ans et celle des installations fixes de 20 à 10 ans. Cette mesure a été rendue possible, d'une part, par le gain réalisé sur la vente des actions SIMGA détenues par la SGF et, d'autre part, par les résultats obtenus et attendus à l'avenir suite à l'accroissement de nos capacités à Bussigny et à l'extension de nos prestations de logistique.

Relevons encore que notre compte d'exploitation 2002 a pris en charge de nombreuses dépenses dont le retour en investissement n'interviendra que plus tard.

Nous pensons en particulier aux coûts de démarrage de l'extension de Bussigny et à la préparation de notre offre étendue dans le domaine de la logistique.

Le montant du bénéfice à disposition de l'assemblée générale des actionnaires est de CHF 443'854.43. Le Conseil d'administration vous propose de distribuer, pour l'exercice 2002, un dividende de 12% et de reporter à compte nouveau le solde disponible de CHF 193'417.43.

DIRECTION ET PERSONNEL

Pour faire face à l'accroissement de nos activités, la société a engagé 11 chauffeurs, 1 chef de transport et 3 magasiniers sur Bussigny. L'effectif moyen du personnel est passé ainsi à 45 collaborateurs.

POLITIQUE COMMERCIALE

Nos efforts se sont surtout portés sur le remplissage de nos entrepôts, sur la réaffectation de nos installations à Carouge et sur notre offre étendue en logistique.

Notre stratégie de base reste la même, répondre aux besoins de notre clientèle en terme de capacité de stockage, de qualité et de fiabilité. Nous avons acquis un nouveau client générant plus de 30% de notre chiffre d'affaires. Nous avons enregistré le départ d'un seul client d'importance moyenne.

INVESTISSEMENTS ET PERSPECTIVES

L'agrandissement de Bussigny a été marqué par trois étapes. Le 15 février 2002, nous avons pu commencer le remplissage du congélateur N° 3 et le 30 juin 2002

le congélateur N° 4, soit une capacité totale de 6'000 nouvelles places palettes. Enfin, nous avons profité de remettre en conformité les bureaux, les façades et les bandeaux des anciens congélateurs.

Les investissements liés à l'agrandissement de Bussigny, sans le terrain, estimés en 2002 à CHF 7'500'000.-, s'établiront à environ CHF 7'700'000.-, soit un dépassement de 2,5% du budget alloué.

D'importants investissements devront aussi être décidés pour Carouge. Un réaménagement complet de cet entrepôt est en cours d'évaluation.

Une partie des surfaces disponibles sera louée à un grand groupe de distribution suisse, les parties communes seront réduites et les surfaces mises à disposition des bouchers de Genève feront l'objet d'un complet remaniement.

CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

Une offre de produits logistiques plus élaborée, donc plus près des attentes des clients, une qualité constante des services offerts et des prix adaptés à la prestation requise nous rendent confiants dans l'avenir de la SGF sur le marché suisse.

Nous terminons en remerciant tous ceux, clients, partenaires, direction, personnel et actionnaires, qui œuvrent ou contribuent en permanence à la bonne marche de la société.

Michel Christe
Président du Conseil
d'administration

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les informations suivantes sont fournies conformément à la Directive de la bourse suisse concernant les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure de la société

SGF ne détient aucune participation dans d'autres sociétés. L'entreprise exploite trois entrepôts frigorifiques à Satigny, Bussigny et Carouge. La direction est basée à Satigny. La structure de conduite des affaires est réduite au minimum nécessaire. La société occupait 42 collaboratrices et collaborateurs en fin d'exercice.

1.2 Actionnariat

Sur 29'600 actions donnant chacune droit à une voix, 17'000 titres sont nominatifs et 12'600 sont au porteur.

La société STEF-TFE à Paris détient 9'500 actions nominatives et 287 actions au porteur. SOFI-FROID S.A. à Neuchâtel détient 7'500 actions nominatives et 1'125 actions au porteur.

SGF ne connaît pas d'autres grands actionnaires, les titres restants sont détenus par le public.

1.3 Participations croisées

Il n'y en a pas.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital de SGF est constitué de:

- 16'000 actions nominatives de CHF 20.- de valeur nominale
- 1'000 actions nominatives de CHF 100.- de valeur nominale
- 10'500 actions au porteur de CHF 20.- de valeur nominale
- 2'100 actions au porteur de CHF 100.- de valeur nominale

Les titres au porteur sont cotés en bourse.

Il n'y a pas de capital autorisé ou conditionnel, ni eu de modification du capital durant les trois dernières années.

La société a en outre émis 9'321 bons de participation au porteur de CHF 100.- de valeur nominale chacun. Ces bons donnent le même droit que les actions à une part de bénéfice net ou du produit de liquidation. Ils ne confèrent toutefois pas de droits sociaux.

Le transfert des titres nominatifs n'est soumis à aucune restriction, sauf celle prévue par la loi (art. 685 et ss. CO).

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Administrateurs

Le Conseil d'administration de SGF est constitué des membres non exécutifs suivants:

	<u>Entrée en fonction</u>	<u>Echéance du mandat</u>
- Christe Michel, président, citoyen suisse, contrôleur de gestion diplômé, consultant, ancien chef des Finances des CFF à Berne	1989	2004
- Cramer Roland, vice-président, citoyen suisse, ancien associé-gérant de Messieurs Cramer & C ^{ie} , Genève, Maison de gérance de fortunes, devenue banques	1995	2004
- Guilbert Christian, citoyen français, administrateur de sociétés à Paris	1998	2004
- Duquenne Bruno, citoyen français, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), directeur général adjoint STEF-TFE	1992	2004
- De Raemy Antoine, citoyen suisse, industriel, Chêne-Bourg	1998	2004

3.2 Autres activités des administrateurs

M. Michel Christe, consultant, est aussi administrateur des sociétés SOFI-FROID S.A. à Neuchâtel, ELCA Holding S.A. à Lausanne et ABX Logistic à Balerna.

M. Roland Cramer est administrateur de quelques sociétés, dont SOFI-FROID S.A. à Neuchâtel.

M. Christian Guilbert est administrateur de STEF-TFE à Paris.

M. Bruno Duquenne est Directeur Général adjoint, membre du Comité exécutif de STEF-TFE S.A., actionnaire de SGF.

M. Antoine de Raemy est administrateur de Transitex S.A. à Chêne-Bourg.

3.3 Interdépendances

Il n'y en a pas.

3.4 Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par période de trois ans. Ils sont rééligibles, aussi longtemps qu'ils n'ont pas atteint l'âge de 69 ans.

3.5 Organisation interne

SGF est une petite société occupant en moyenne environ 40 personnes. Il n'y a pas de Comité du Conseil d'administration. Tous les objets sont traités au sein du Conseil. La gestion de la société est assurée par le directeur qui est appuyé dans sa mission par un chef d'exploitation et un chef des transports.

3.6 Compétences

Les compétences entre Conseil et Direction sont réglées dans le règlement d'organisation. Les attributions du Conseil d'administration sont celles définies par la loi dans sa version la plus classique.

3.7 Système de contrôle

Le Conseil d'administration reçoit à chaque séance une situation financière complète de la société et une information régulière sur la marche des affaires. Le Président a reçu mandat du Conseil de suivre la marche des affaires de la société de façon régulière.

Le Conseil se réunit de quatre à six fois par année.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

M. Pierre-Alain Frossard, citoyen suisse, ingénieur agronome HES, diplômé technicien en marketing, ancien membre du Comité de direction d'Optigal, assume la direction de l'entreprise.

M. Frossard est membre du Conseil communal de la commune de Gingins.

Il n'y a pas de contrat de management avec des tiers.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

SGF n'applique pas de programme de participation pour ses administrateurs. La Direction touche un bonus en fonction du résultat de l'exercice.

Les membres du Conseil, tous non exécutifs, ont touché en 2002 des honoraires et tantièmes pour un montant total de CHF 60'704.40.

La rémunération de la direction pour 2002 est de CHF 178'560.–.

Aucune indemnité de départ, ni rémunération aux

anciens membres des organes dirigeants, n'ont été versées en 2002.

Il n'y a également pas eu d'attribution d'actions durant l'exercice.

Messieurs Christian Guilbert et Bruno Duquenne représentent STEF-TFE à Paris. Messieurs Roland Cramer et Michel Christe représentent SOFIFROID S.A. à Neuchâtel. Les administrateurs suisses détiennent individuellement quelques centaines d'actions au porteur à fin 2002.

Le Conseil d'administration a confié à son Président, M. Michel Christe, diverses tâches spéciales telles que suivi de dossiers importants, contacts avec les actionnaires, travaux liés à la cotation et autres missions particulières.

Ces prestations ont fait l'objet d'honoraires additionnels se montant à CHF 52'783.– pour 2002.

Aucun prêt n'a été accordé aux organes de la société. La rémunération globale la plus élevée versée à un administrateur durant l'exercice se monte à CHF 66'650.–.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

SGF ne connaît pas de limitations des droits de vote de ses actionnaires autres que celles prévues par la loi. Les statuts de la société ne contiennent pas de règles qui diffèrent des dispositions légales.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 6 février 2002, les actionnaires de la société ont accepté l'introduction dans les statuts (article 12bis), d'une clause d'opting out, sans fixation de seuil.

8. ORGANE DE RÉVISION

La société fiduciaire FIDATUM S.A. à Cointrin est organe de révision de SGF depuis 1982. Le réviseur responsable assume la responsabilité du mandat depuis son attribution.

Les honoraires de révision se montent à CHF 28'000.– pour l'exercice 2002. Il n'y a pas d'honoraires additionnels.

Le réviseur présente chaque année personnellement son rapport de révision au Conseil d'administration. Il n'y a pas d'autres instruments de surveillance dans ce domaine.

9. POLITIQUE D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Le rapport annuel de gestion et les informations complémentaires donnés lors des assemblées générales des actionnaires représentent les deux sources d'information permanentes.

Le site internet www.sgflog.ch donne également quelques informations sur l'organisation et l'activité de la société.

BILAN

ACTIF

ACTIF CIRCULANT

LIQUIDITÉS	345'004.11	225'236.92
TITRES	235'850.—	246'423.50
CRÉANCES CLIENTS	3'746'787.25	1'560'662.55
CRÉANCES DIVERSES	522'484.02	580'327.74
COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	414'787.63	—.—

TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT

5'264'913.01

2'612'650.71

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VÉHICULES	110'000.—	180'000.—
ÉQUIPEMENT DE BUREAU	172'975.—	132'000.—
INSTALLATIONS FIXES	6'937'000.—	6'466'121.20
IMMEUBLES ET TERRAINS	16'460'710.40	14'340'283.15

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

23'680'685.40

21'118'404.35

TOTAL DE L'ACTIF

28'945'598.41

23'731'055.06

PASSIF

DETTES À COURT TERME

DETTES FINANCIÈRES	357'169.80	413'102.70
DETTES DIVERSES	2'403'185.11	1'072'154.69
COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	505'240.07	362'261.77

TOTAL DES DETTES À COURT TERME

3'265'594.98

1'847'519.16

DETTES À LONG TERME

AVANCES FERMES	32'654.—	69'854.—
EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES	21'552'000.—	17'860'702.40

TOTAL DES DETTES À LONG TERME

21'584'654.—

17'930'556.40

FONDS PROPRES

CAPITAL-ACTIONS	840'000.—	840'000.—
BONS DE PARTICIPATIONS	932'100.—	932'100.—
RÉSERVES PROVENANT DE BÉNÉFICES	1'951'023.—	1'901'109.57
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	372'226.43	279'769.93

TOTAL DES FONDS PROPRES

4'095'349.43

3'952'979.50

TOTAL DU PASSIF

28'945'598.41

23'731'055.06

COMPTE DE RÉSULTAT

	EXERCICE 2002 CHF	EXERCICE 2001 CHF
PRODUIT D'EXPLOITATION		
CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTANT DES VENTES ET PRESTATIONS	10'475'356.81	8'605'840.59
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>472'811.16</u>	<u>407'205.—</u>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>10'948'167.97</u>	<u>9'013'045.59</u>
CHARGES DE MATIÈRES D'EXPLOITATION	(2'704'758.42)	(2'204'419.32)
CHARGES DE PERSONNEL	(3'131'136.80)	(2'601'422.25)
AMORTISSEMENTS D'EXPLOITATION	(2'112'382.93)	(1'371'370.36)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	<u>(1'906'382.76)</u>	<u>(1'770'324.71)</u>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	<u>1'093'507.06</u>	<u>1'065'508.95</u>
CHARGES FINANCIÈRES		
INTÉRÊTS PASSIFS SUR DETTES À LONG TERME	(950'784.96)	(746'064.43)
PRODUITS FINANCIERS		
INTÉRÊTS ACTIFS	<u>89'338.67</u>	<u>55'694.04</u>
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔTS)	<u>232'060.77</u>	<u>375'138.56</u>
REVENUS EXCEPTIONNELS	1'143'448.65	228'725.02
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(40'273.29)	(152'501.20)
AMORTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES	<u>(750'908.—)</u>	<u>(—.—)</u>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT IMPÔTS)	<u>584'328.13</u>	<u>451'362.38</u>
IMPÔTS	<u>(212'101.70)</u>	<u>(171'592.45)</u>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	<u>372'226.43</u>	<u>279'769.93</u>

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2002 CHF	2001 CHF
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	372'226.43	279'769.93
Amortissements sur immobilisations corporelles	<u>2'863'290.93</u>	<u>1'371'370.36</u>
Cash-flow	3'235'517.36	1'651'140.29
Variation des créances clients	(2'186'124.70)	(346'416.02)
Variation des créances diverses	57'843.72	(540'299.28)
Variation du compte de régularisation actif	(414'787.63)	17'000.—
Variation des dettes diverses	(1'331'030.42)	(125'443.61)
Variation du compte de régularisation passif	<u>142'978.30</u>	<u>361'295.37</u>
	<u>(1'069'059.89)</u>	<u>(633'863.54)</u>
FLUX DE FONDS RELATIFS À L'EXPLOITATION	2'166'457.47	1'017'276.75
Vente titres de participation	246'423.50	—.—
Achat titres bons de participation	(235'850.—)	(—.—)
Investissement dans les immobilisations	<u>(5'425'571.98)</u>	<u>(4'262'774.71)</u>
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS	(5'414'998.48)	(4'262'774.71)
Variation des dettes financières	(55'932.90)	147'011.05
Variation des avances fermes	(37'200.—)	(37'200.—)
Variation des emprunts hypothécaires	3'691'297.60	3'186'333.10
Paiement de dividendes et tantièmes	<u>(229'856.50)</u>	<u>(229'736.—)</u>
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS FINANCIÈRES	(3'368'308.20)	(3'066'408.15)
TOTAL DES FLUX DE FONDS	<u>119'767.19</u>	<u>(179'089.81)</u>
LIQUIDITÉS AU 1^{er} JANVIER	225'236.92	404'326.73
VARIATION DE LIQUIDITÉS	<u>(119'767.19)</u>	<u>(179'089.81)</u>
LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE	<u>345'004.11</u>	<u>225'236.92</u>

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	2002 CHF	2001 CHF
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	372'226.43	279'769.93
SOLDES REPORTÉS AUX 1.1.2002 ET 2001	<u>71'628.—</u>	<u>40'834.57</u>
LE RÉSULTAT À DISPOSITION S'ÉLÈVE À	<u>443'854.43</u>	<u>320'604.50</u>
En raison de la renonciation à la distribution des dividendes sur 1'458 bons de participations propres de CHF 100.— nominal de SGF Satigny détenus par la société en fin d'exercice 2002 le capital donnant droit au dividende s'élève à	1'626'300.—	1'772'100.—
<u>PROPOSITION DE RÉPARTITION:</u>		
DIVIDENDE DE 5%	81'315.—	88'605.—
ATTRIBUTION À LA RÉSERVE LÉGALE	29'100.—	19'120.—
TANTIÈMES	26'181.—	17'204.50
DIVIDENDE COMPLÉMENTAIRE 7%	113'841.—	124'047.—
REPORT À COMPTE NOUVEAU	<u>193'417.43</u>	<u>71'628.—</u>
	<u>443'854.43</u>	<u>320'604.50</u>

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2002

FORMES ET CONTENU

Les comptes au 31 décembre 2002 ont été établis en conformité avec les Recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC) et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Titres

Il s'agit de la détention propre de 1'458 bons de participations de CHF 100.– nominal de SGF S.A., Satigny, qui équivalent à 8,22% du capital total.

Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés à des taux redéfinis qui permettent d'amortir les biens sur la durée de vie économique présumée.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

BILAN

DISPONIBILITÉS

Ce poste de CHF 345'004.– se compose d'un compte de chèque postal et de liquidités.

TITRES

Il s'agit de:	Nombres de titres	CHF
Bons de participation SGF S.A., Satigny	1'458	235'850.—

Tous les titres sont en dépôts auprès d'un établissement bancaire.

CRÉANCES CLIENTS

Elles résultent de tous les soldes ouverts en rapport avec la facturation de l'activité courante et ressortant des balances détaillées établies à la date de clôture de l'exercice pour CHF 3'746'787.–.

CRÉANCES DIVERSES

Elles sont constituées

d'une créance d'impôt anticipé à récupérer	79'086.—
d'un prêt à Sofifroid S.A., Neuchâtel	160'000.—
d'un dépôt de garantie	460.—
d'un prêt sur 5 ans sans intérêts remboursable trimestriellement à partir de fin mars 2003	250'000.—
de virements en cours	21'238.—
d'un montant consigné sur gain immobilier	11'700.—
	<hr/>
	522'484.—

COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

Ce poste récapitule des charges payées d'avance de livraisons en cours	146'237.—
	268'551.—
	<hr/>
	414'788.—

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations suivant:

	Véhicules	Equipements de bureau	Installations fixes	Engins de manutention	Immeubles et terrains	Total
Valeur comptable nette au 1.1.	180'000	132'000	5'406'121	1'060'000	14'340'283	21'118'404
Valeur brute d'acquisition						
Situation au 1.1.	600'000	274'229	10'097'096	1'321'996	25'545'603	37'838'924
Entrées	64'000	124'301	2'021'836	123'150	3'092'285	5'425'572
Sorties	—	—	—	(360'000)	—	(360'000)
Situation au 31.12.	664'000	398'530	12'118'932	1'085'146	28'637'888	42'904'496
Amortissements cumulés						
Situation au 1.1.	420'000	142'229	4'690'975	261'996	11'205'320	16'720'520
Amortissements	134'000	83'326	1'212'958	461'149	971'858	2'863'291
Sorties	—	—	—	(360'000)	—	(360'000)
Situation au 31.12.	554'000	225'555	5'903'933	363'145	12'177'178	19'223'811
Valeur comptable nette au 31.12.	110'000	172'975	6'214'999	722'001	16'460'710	23'680'685

Les amortissements ont été calculés sur la base des durées suivantes:

	Dès	Jusqu'en
	2002	2001
- pour les véhicules	5 ans	5 ans
- pour les équipements de bureau	5 ans	5 ans
- pour les installations fixes	10 ans	20 ans
- pour les engins de manutention	8 ans	10 ans
- pour les immeubles	25 ans	30 ans
- pour le terrain	néant	néant

DETTE FINANCIÈRES

CHF

Ce poste de
se compose de financements à court terme par deux comptes courants
bancaires pour

	357'170.—
	<hr/>
	357'170.—

L'utilisation de ces crédits est en diminution de CHF 55'933.— par rapport
à l'exercice précédent.

DETTE DIVERSES

Elles sont en augmentation de CHF 1'331'030.— par rapport au 31 décembre 2001.

Les montants les plus importants correspondent à des factures:

- fournisseurs divers	1'761'108.—
- provision pour débiteurs douteux	78'000.—
- provision pour impôts	17'000.—
- soldes décomptes annuels envers les institutions sociales	245'550.—
- solde TVA	22'153.—
- solde impôt à la source	10'378.—
- créanciers	263'573.—
- solde dividendes non perçus d'exercices antérieurs	1'717.—
- garanties reçues	3'706.—
	<hr/>
	2'403'185.—

COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF

Ce poste récapitule des charges à payer provisionnées de

	505'240.—
--	-----------

AVANCES FERMES

Cette rubrique récapitule le solde d'une avance à terme fixe remboursable trimestriellement à concurrence de CHF 9'300.– encore ouverte pour

32'654.—

EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES

Ce poste correspond aux montants ouverts résultant des différents crédits hypothécaires grevant les immobilisations corporelles de Carouge, Satigny et Bussigny après consolidation d'un crédit de construction et remboursements intervenus durant l'exercice.

21'552'000.—

Globalement cette position augmente de CHF 3'691'298.–.

Des cédules hypothécaires au porteur de CHF 23'600'000.– sont remises en nantissement auprès des prêteurs hypothécaires.

VARIATION DES FONDS PROPRES

	Capital- actions	Capital- participation	Réserve légale générale	Autres réserves	Résultat	Total
Bilan au 31 décembre 2001	840'000	932'100	1'710'275	150'000	320'604	3'952'979
Dotation à la réserve						
- légale générale			19'120		(19'120)	
- pour propres bons de participations			(235'850)	235'850		
Paiement du dividende					(212'652)	(212'652)
Paiement de tantièmes					(17'204)	(17'204)
Résultat de l'exercice					372'226	372'226
<i>Total des variations 2002</i>			<i>19'120</i>		<i>123'250</i>	<i>142'370</i>
Bilan au 31 décembre 2002	840'000	932'100	1'493'545	385'850	443'854	4'095'349

ACTIONNARIAT

CHF

Le capital-actions est divisé en:

2'100	actions au porteur	de CHF 100.– nominal	210'000.—
10'500	actions au porteur	de CHF 20.– nominal	210'000.—
1'000	actions nominatives	de CHF 100.– nominal	100'000.—
16'000	actions nominatives	de CHF 20.– nominal	320'000.—
29'600	actions au total		840'000.—

et le capital bons de participations est divisé en:

9'321	bons de participations au porteur	de CHF 100.– nominal	932'100.—
-------	-----------------------------------	----------------------	------------------

La société n'a pas connaissance d'actionnaires importants autres que SOFIFROID S.A., Neuchâtel, ainsi que STEF-TFE S.A., Paris, qui détiennent respectivement 20,53% et 33,98% du capital-actions au 31 décembre 2002.

ENGAGEMENTS DE LEASING

Echéances de la valeur future des versements de leasing

- A moins de 4 ans	<u>1'973'349.—</u>
--------------------	--------------------

ASSURANCES-INCENDIE

Bâtiments	
CAROUGE	10'082'200
BUSSIGNY	16'333'740
SATIGNY	<u>7'981'100</u>
	34'397'040

COMPTE DE RÉSULTAT

	2002 CHF	2001 CHF
CHIFFRE D'AFFAIRES		
RÉSULTANT DES VENTES ET PRESTATIONS		
VENTES	66'842.—	71'172.—
ENTREPOSAGE ET MANUTENTION	4'303'906.—	3'540'815.—
LOCATION	2'725'085.—	2'627'813.—
TRANSPORTS	3'379'524.—	2'366'040.—
	<u>10'475'357.—</u>	<u>8'605'840.—</u>
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
SURVEILLANCE CENTRALE	156'967.—	141'327.—
REFACTURATION DIVERSES CHARGES	315'844.—	265'878.—
	<u>472'811.—</u>	<u>407'205.—</u>
CHARGES DE MATIÈRES D'EXPLOITATION		
ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET EAU	1'071'925.—	960'126.—
TRANSPORTS	1'632'833.—	1'244'293.—
	<u>2'704'758.—</u>	<u>2'204'419.—</u>
CHARGES DE PERSONNEL		
IL S'AGIT DES SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	3'131'137.—	2'601'422.—
AMORTISSEMENTS D'EXPLOITATION		
IL S'AGIT EXCLUSIVEMENT D'AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2'112'383.—	1'371'370.—
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
ASSURANCES COMMERCIALES	197'756.—	147'192.—
FRAIS D'ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	879'795.—	861'358.—
LEASING	80'925.—	88'260.—
LOYERS, REDEVANCES	261'555.—	237'149.—
FRAIS DIVERS D'ADMINISTRATION	486'352.—	436'365.—
	<u>1'906'383.—</u>	<u>1'770'324.—</u>
CHARGES FINANCIÈRES		
INTÉRÊTS SUR DETTES FINANCIÈRES	547.—	15'437.—
INTÉRÊTS SUR AVANCES FERMES	2'795.—	4'655.—
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES	947'443.—	725'972.—
	<u>950'785.—</u>	<u>746'064.—</u>
PRODUITS FINANCIERS		
PRODUITS DES TITRES	89'339.—	50'652.—
INTÉRÊTS	—.—	5'042.—
	<u>89'339.—</u>	<u>55'694.—</u>
REVENUS EXCEPTIONNELS		
BÉNÉFICE SUR VENTE TITRES	1'143'449.—	—.—
DISSOLUTION PROJET DE CONSTRUCTION	—.—	148'725.—
BÉNÉFICE SUR VENTE IMMEUBLE	—.—	80'000.—
	<u>1'143'449.—</u>	<u>228'725.—</u>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
ALLOCATION À LA PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX	—.—	78'000.—
PERTES COMMERCIALES	40'273.—	74'501.—
	<u>40'273.—</u>	<u>152'501.—</u>
AMORTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES		
IL S'AGIT EXCLUSIVEMENT D'AMORTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	750'908.—	—.—
IMPÔTS		
IMPÔTS CANTONAUX, COMMUNAUX ET FÉDÉRAUX	212'102.—	171'592.—

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SGF, SOCIÉTÉ DE GARES FRIGORIFIQUES ET PORTS FRANCS DE GENÈVE S.A., À SATIGNY

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de la SGF, SOCIÉTÉ DE GARES FRIGORIFIQUES ET PORTS FRANCS DE GENÈVE S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision

constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC). En outre, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève/Cointrin, le 26 mars 2003

FIDATUM S.A., SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

M. SCHMID
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable

ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Entrée en fonction	Echéance du mandat
Monsieur Michel CHRISTE - Président Conseiller en gestion financière et comptable, Neuchâtel	1989	2004
Monsieur Roland CRAMER - Vice-Président Gérant de Fortune de MM Cramer & C ^{ie} , Genève	1995	2004
Monsieur Philippe GAUDERON* Chemins de fer fédéraux, Berne	1998	2002
Monsieur Bruno DUQUENNE Directeur général adjoint STEF-TFE, Paris	1992	2004
Monsieur Christian GUILBERT Paris	1998	2004
Monsieur Antoine de RAEMY Transitex SA, Chêne-Bourg / GE	1998	2004

DIRECTION

Monsieur Pierre-Alain FROSSARD

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maître François-Xavier SAVOY 1976
Ancien avocat des Chemins de fer fédéraux,
Pully

ORGANE DE RÉVISION

FIDATUM S.A., Société Fiduciaire,
Meyrin

* M. Gauderon a démissionné avant l'assemblée générale du 21 juin 2002

